



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

## COMPTE RENDU DU 21 JANVIER 2025

---

### PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, Mme BEYNEY, M. BARBAT, M. GAUME, M. GEERDENS, Mme TORRES

### ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. BIATO, Mme NISSATO

### ABSENT

M. REVERSADE

#### 1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 10 décembre 2024 à l'unanimité.

#### 2. Adressage

M. BARBAT présente le devis de la société SIGNATURE avec les différentes plaques de rue et plaques murales, ainsi que les numéros de maison.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal choisit :

- pour les plaques, un fond blanc avec des lettres couleur Bordeaux
- pour les numéros, un fond couleur Bordeaux avec des chiffres en blanc

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis pour un montant de 9 875,37 € HT (11 850,44 € TTC). Cette dépense sera inscrite à l'Article 21578 du budget 2025.

#### 3. Travaux d'aménagement

- Mairie - Eglise

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la réhabilitation des WC extérieurs dans le jardin de la mairie (électricité, plomberie).

A l'église, des travaux sont à prévoir sur la toiture du clocher, sur la voûte de la porte d'entrée, sur des boiseries. La dépense, une fois chiffrée, sera inscrite au budget 2025.

- Aménagement du terrain aux Planes - Cimetière

La signature définitive a été faite le 26 décembre 2024 chez Maître Peybernes, notaire à Bergerac.

M. MONTI présente des idées d'aménagement des voies du cimetière, en liaison avec la future extension. Les gravats récupérés sur les routes en réfection peuvent dès maintenant être utilisés pour préparer les cheminements.

#### 4. Acquisition d'un nouveau drapeau de cérémonie

Mme TORRES présente le devis de l'entreprise MOURET à Avignon concernant le remplacement du drapeau de cérémonie, pour un montant de 1 230,14 € TTC.

Le Conseil municipal accepte ce devis à l'unanimité.

#### 5. Questions diverses

- Photocopieur : Le contrat de location est arrivé à terme. La société SHARP propose un nouveau matériel, sans l'option télécopie.  
Le Conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité, pour un coût de 1 074,05 €/an (actuellement : 1 179,72 €/an)
- Liaison internet de la mairie : M. MONTI présente la proposition de la société ORANGE pour une liaison par fibre optique, pour un montant de 66 € TTC/mois.  
Le Conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

#### 6. Prochaine réunion

24 février 2025 à 19h

Fin de la réunion : 22h15